



Nancy, mercredi 30 mars 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01615

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Préavis de grève (nationale fonction publique)**Risques de perturbations (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 30/03/2022 à 22:00 au 01/04/2022 à 06:00o **Direction territoriale Nord-Est****Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'un préavis de grève national des trois versants de la fonction publique a été déposé pour **la journée du jeudi 31 mars 2022**.

Ce préavis de grève peut entraîner des perturbations susceptibles d'affecter le fonctionnement de certains ouvrages de la Direction Territoriale Nord-Est durant ces journées.

Sur la Moselle, les perturbations pourraient apparaître dès **le mercredi 30 mars à 22h00** et jusqu'au **vendredi 1 avril 2022 à 6 heures**, aux écluses d'Apach, Koenigsmacker, Thionville, Richemont, Talange et Metz.

Les passages en régulation sont susceptibles de ne pas être pris en compte sur les secteurs Metz / Clévant et Pompey / Neuves-Maisons le **jeudi 30 mars 2022 de 00h00 à 23h59**.

Service(s) à contacter :

ADVE Nancy, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.17.01.01 - Fax : 03.83.17.01.30

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.95.30.02

Date limite d'affichage :

02/04/2022

Chef d'Arrondissement

Signé

Francois HOFF